



SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PERCEPTION DE LA COPIE PRIVÉE

CANADIAN PRIVATE COPYING COLLECTIVE

150, avenue Eglinton Est, bureau 403 Toronto (Ontario) M4P 1E8
 Tél. : (416) 486-6832 Sans frais : 1 800 892-7235 Téléc. : (416) 485-4373

Déclarations pour 2002

PÉRIODE Veuillez indiquer [√]

- 1^{er} janvier - 28 février []
- 1^{er} mars - 30 avril []
- 1^{er} mai - 30 juin []
- 1^{er} juillet - 31 août []
- 1^{er} septembre - 31 octobre []
- 1^{er} novembre - 31 décembre []

Les rapports et paiements sont exigibles au plus tard le dernier jour du mois suivant. Intérêt applicable aux paiements tardifs.

Distribue les marques suivantes:

FABRICANT/IMPORTATEUR Prière d'inscrire les corrections ou changements directement sur le présent formulaire.

Nom : _____

Autre nom commercial : _____

Juridiction de la constitution en société (si applicable) : _____

Propriétaire (si applicable) : _____

Adresse commerciale principale : _____

Nom du contact: _____ Titre : _____

Tél. : _____ Téléc. : _____ Courriel : _____

Contact et coordonnées pour avis (si différent): _____

À être rempli par la SCPCP **AUTORISÉ À EFFECTUER DES VENTES HORS REDEVANCE** []

VENTES DE SUPPORTS AUDIO VIERGES

Support	(1) Nombre total d'unités	(2) Ventes hors redevance			(3) Unités assujetties à la redevance [1 - 2]	(4) Redevance	(5) Payable [3 x 4]
		Exportation	Exemption *	Taux zéro *			
Cassettes audio (au moins 40 minutes)	C-60					0,29 \$	
	C-90					0,29 \$	
	C-100					0,29 \$	
	C-120					0,29 \$	
	Autre					0,29 \$	
CD-R	100 Mb ou plus					0,21 \$	
	Moins de 100 Mb					0,00 \$	
CD-RW						0,21 \$	
CD-R audio						0,77 \$	
CD-RW audio						0,77 \$	
MiniDisc						0,77 \$	
Total payable (paiements non assujettis aux taxes)							

*Le nom de l'acheteur et le numéro de certificat doivent être fournis pour toutes les ventes effectuées en vertu de la convention avec la SCPCP. Voir au verso.

**Sous le tarif de la copie privée, tous types de CD-R sont sujets à la redevance. Cependant, SCPCP renonce à son droit de collecter la redevance sur les CD-R au-dessous de 100 MB pour la durée du tarif actuel, qui reste effectif jusqu'au 31 décembre 2002. Pour bénéficier de cette dispense, un fabricant ou importateur doit reporter les ventes de ce type auprès de la SCPCP.

AU NOM DU FABRICANT/IMPORTATEUR, JE CERTIFIE QUE LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LE PRÉSENT RAPPORT SONT VRAIS ET EXACTS.

NOM : _____

SIGNATURE : _____

DATE : _____

